

PROJET EXPERIMENTAL MEDIATION INNOVANTE DU PATRIMOINE

APPEL A CANDIDATURE

A destination des professionnels, artistes des arts visuels/plastiques/vivants, du design, de l'architecture, de l'urbanisme, du patrimoine, de l'art numérique, des sciences humaines et de l'ingénierie,

Roubaix, Ville d'art et d'histoire &
La Manufacture, musée de la mémoire et de la création textile



CONTEXTUALISATION

Roubaix, Ville d'art et d'histoire

Le label "Ville d'art et d'histoire" est attribué par le ministre de la Culture. Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes, qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Le projet culturel « Ville d'art et d'histoire » est piloté par la mission Ville d'art et d'histoire au sein de la mairie de Roubaix, et associe dans sa démarche tous les éléments – patrimoine naturel et paysager, architectural, urbain et mobilier, patrimoine culturel immatériel – qui contribuent à l'identité d'un territoire en associant les citoyens et en impliquant le plus grand nombre d'acteurs.

Objectifs :

- sensibiliser les habitants et les professionnels à leur environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère ;
- présenter le patrimoine dans toutes ses composantes et promouvoir la qualité architecturale ;
- initier le public jeune à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine ;
- permettre la rencontre entre le patrimoine et la création contemporaine.

La Manufacture, musée de la mémoire et de la création textile

La Manufacture, musée de la mémoire et de la création textile, est implantée sur l'ancien site de production du tissage CRAYE. Le musée est dédié à la mémoire du textile, un secteur industriel à l'origine de la prospérité et du rayonnement de la ville de Roubaix et de tout son versant.

La collection permanente est constituée de nombreuses machines textiles, notamment de métiers à tisser en état de fonctionnement. Une programmation d'expositions temporaires offrant un regard contemporain sur le textile ainsi que des événements et ateliers organisés tout au long de l'année en font un lieu de référence sur le textile du point de vue historique et contemporain.

Partenariat entre la Mission Ville d'art et d'histoire & la Manufacture, musée de la mémoire et de la création textile

La mission Ville d'Art et d'Histoire (VAH) et la Manufacture travaillent en partenariat étroit pour la valorisation du patrimoine roubaisien dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire . A la Manufacture, leur collaboration prend la forme d'une exposition permanente développée et présentée par la mission VAH "Roubaix, métamorphoses d'une ville textile" . Dans le cadre d'un accord commun, il a également été convenu que la mission Ville d'Art et d'histoire présenterait une exposition temporaire par an dans le cadre de la programmation du musée.

Pour 2020, les deux partenaires souhaitent lancer un appel à candidature à destination des professionnels, artistes des arts visuels/plastiques/vivants, du design, de l'architecture, de l'urbanisme, du patrimoine, de l'art numérique, des sciences humaines et de l'ingénierie, seul ou en collectif, pour concevoir -avec les professionnels du musée et de la mission Ville d'art et d'histoire - une démarche de médiation innovante qui valorisera et s'appuiera sur les ressources patrimoniales et historiques de la ville et qui prendra place au sein des espaces de la Manufacture.

PRINCIPES GENERAUX DU PROJET

La démarche repose sur une volonté de renouveler les expériences et formes de médiation vis à vis des publics à partir des contenus patrimoniaux de la Manufacture et des richesses urbaines, architecturales et patrimoniales de la ville d'art et d'histoire.

Il s'agit de produire du protocole, de l'outil ou de l'objet d'éducation artistique et culturelle contribuant à la généralisation de l'Education artistique et culturelle en favorisant l'appropriation du patrimoine roubaisien par les publics. L'enjeu étant de faire vivre une nouvelle expérience de découverte de ce patrimoine. L'idée est de questionner la forme traditionnelle de l'exposition temporaire pour l'enrichir et la détourner, à partir de ses contenus, de ses objectifs, de ses publics.

La réalisation du projet prévoit une exploitation de l'objet sur la durée, au-delà du temps de présence des professionnels et artistes associés. Le projet devra donner lieu à un rendu qui sera présenté dans la salle d'exposition temporaire de la Manufacture.

Sans que cela soit exclu, le projet n'a pas pour obligation d'aboutir à la réalisation d'un outil de médiation numérique, le travail pourra permettre de créer et réaliser un ou plusieurs outils/objets ou dispositifs de médiation protéiformes.

CADRAGE DE LA CONCEPTION DU PROJET DE MEDIATION

Thématique & Destination

L'appel à candidature a pour objectif de permettre la conception d'un dispositif de médiation innovante, en articulation avec du contenu historique et patrimonial, présenté au musée via un dispositif temporaire immersif et ludique. Il est attendu la création et la réalisation d'un ou de plusieurs outils de médiation permettant l'appréhension du patrimoine roubaisien et de son évolution.

La démarche doit permettre également de réfléchir à un protocole de découverte et de cheminement entre les collections in situ et les « collections » ou ressources présentes sur le territoire, ici la ville de Roubaix.

Les thématiques :

Plus précisément, le dispositif de médiation devra permettre au public d'appréhender les sujets et notions suivantes,

- Les **valeurs humaines** qui ont permis de bâtir la ville de Roubaix et qui participent à son identité :
- L'humain dans la production textile, l'Homme derrière la machine
- L'humain dans la construction de la ville
- Le **cadre chronologique** : 1850 à nos jours

Ces thèmes et chronologie pourront être précisés et affinés avec l'équipe projet.

Le public visé :

Le dispositif de médiation devra être développé à destination du public du musée, c'est-à-dire les familles (habitants et touristes).

Il aura pour vocation de faire vivre une expérience de découverte et de connaissance à partager, au sein du musée et en lien avec les « collections » de la ville, en prise avec les expériences du présent et de la ville d'aujourd'hui.

Méthodes de conception du projet

Un projet collaboratif

Cette démarche permettra d'élaborer de nouvelles formes de médiation dans un processus de conception partagée, une aventure conjointe permettant d'investiguer la réalisation d'autres formes de médiation et de renouveler les expériences. Le projet vaut donc à la fois pour le processus collaboratif mis en place et pour les réalisations qui en découleront

Des ressources organisées et mobilisables

Le projet de médiation sera réalisé en lien étroit avec l'équipe de la mission Ville d'art et d'histoire de la ville de Roubaix et l'équipe de la Manufacture, ces deux entités étant garantes du contenu scientifique et de médiation, et également personnes ressources pour les professionnels et artistes sélectionnés.

Des partenaires pourraient être associés et mobilisés en fonction des besoins (Médiathèque-archives, musée La Piscine, associations, service aménagement, urbanisme...)

Ce travail de co-construction et la répartition des rôles de chacun seront clarifiés lors de la première réunion de suivi en mai 2020.

BUDGET & CALENDRIER

Répartition du budget

Le budget prévisionnel versé au candidat retenu sera de 18.000 € comprenant la rémunération des artistes, le matériel et les frais de déplacements. Cette rémunération est calculée sur une base de temps de présence artistique de 12 semaines sur la période globale de la démarche, et à répartir en fonction des disponibilités et des besoins en concertation avec l'équipe projet.

Les autres frais (communication, impressions, assurances, inauguration, formation des guides, etc...) seront pris en charge par la mission Ville d'art et d'histoire & la Manufacture.

Le projet pourra faire l'objet de recherches de financements complémentaires en fonction des besoins de production.

Le montant total indiqué correspond au coût total employeur (salaire et charges, cotisations et taxes s'y attachant) et aux droits d'auteur pour les résidents concernés, ceci pour la mission dans son intégralité.

Ce sont la Ville de Roubaix et la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France qui prennent en charge le coût de cette rémunération. Elle sera cependant versée à l'artiste en résidence par le biais de la Manufacture-Musée de la mémoire et de la création textile.

Cadre juridique

Un contrat spécifiant les engagements respectifs de la ville, de la Manufacture et des artistes sera signé avant le début de la mission.



Mercredi 11 mars 2020

lancement de l'appel à candidature

Lundi 13 avril 2020

résultats et étude des dossiers

Début mai 2020

lancement du projet

Etapes de validation par l'équipe projet et les élus : au fil du projet (entre mai et novembre 2020 le retroplanning sera élaboré ensemble)

La production devra être présentée dans la salle d'exposition du musée de novembre à décembre 2020

FAIRE ACTE DE CANDIDATURE

Sont invités à candidater :

- les professionnels
- les artistes

des arts visuels/plastiques/vivants, du design, de l'architecture, de l'urbanisme, du patrimoine, de l'art numérique, des sciences humaines et de l'ingénierie, seuls ou en collectif, présentant des compétences artistiques, scénographiques, et techniques utiles à la mission détaillée.

Les candidats devront maîtriser la langue française être autonomes dans leurs déplacements.

Chaque artiste/collectif intéressé par cette offre est invité à faire acte de candidature.

En adressant par envoi électronique uniquement, sous format PDF, un dossier rédigé en français comprenant obligatoirement :

- 1) une lettre de motivation
- 2) un curriculum vitae ;
- 3) un dossier artistique présentant notamment un ensemble de productions représentatives de la démarche artistique de(s) l'artiste/designer ou collectif ;
- 4) un budget prévisionnel précisant la répartition du temps de présence des artistes, les frais liés au matériel et aux déplacements.



Date limite de dépôt du dossier :
lundi 13 avril 2020 avant minuit.

A retourner par mail à : Céline Coisne-Brillet et Camille Douay
ccoisnebrillet@ville-roubaix.fr & camille@lamanufacture-roubaix.fr

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Céline COISNE – BRILLET
Mission Ville d'art et d'histoire
ccoisnebrillet@ville-roubaix.fr
03.59.57.32.24